

SÉMINAIRE DE NICOLET

Le Séminaire de Nicolet ne fut à son origine, en 1801, qu'une simple école paroissiale établie par le testament de M. Brassard, curé de Nicolet, et transformée en collège classique en 1803 par Mgr Denaut, évêque de Québec. Mais son véritable fondateur et organisateur fut Mgr J.-O. Plessis qui, en 1806, racheta de ses deniers ce collège naissant, qu'un coup imprévu avait fait passer en des mains étrangères. Il a été considérablement agrandi en 1813 par ce prélat distingué, dont la générosité fut sans bornes pour la nouvelle maison qu'il voulait établir sur de larges bases. Dans ce but, il sollicita du gouvernement de Sa Majesté Britannique des lettres patentes pour son incorporation, et il les obtint le 10 décembre 1821. Par ces lettres patentes royales, l'administration du Séminaire de Nicolet est confiée à une corporation ecclésiastique, dont le personnel a été modifié par un acte de la législature provinciale, sanctionné le 24 juillet 1858. En 1827, les édifices actuels du séminaire furent commencés sous les auspices et aux frais, au moins pour une grande partie, des évêques Panet et Signy, qui se succédèrent sur le siège de Québec. Le nouveau séminaire s'ouvrit en 1831. Il consiste, en un corps principal de 300 pieds de long sur 38 de large, et en deux ailes de 180 pieds sur 43, le tout à trois étages avec mansardes. Il est situé sur les bords de la rivière Nicolet, à deux milles des rives du lac Saint-Pierre, et est environné de grands jardins et de bocages qui en font un lieu agréable et salubre.

Le Séminaire de Nicolet, depuis sa fondation, a toujours été dirigé par des prêtres séculiers, sous la haute surveillance des évêques de Québec d'abord, ensuite sous celle des évêques des Trois-Rivières, et aujourd'hui sous celle de l'évêque de Nicolet. Il a été affilié à l'univer-